

STRATÉGIES DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Bulletin du PRC PPTE et du PRC CPE



Numéro 35, 2^{ème} trimestre 2008

Analyse et stratégie de désendettement des PPTE

La vérité sur l'aide Sud-Sud	2
Guide pratique du CEMLA sur le CVD-PFR	4
Guinée-Bissau: l'allégement de la dette s'impose d'urgence	5
Améliorer l'efficacité de l'aide au Malawi	6
Institutions de gestion de la dette en Afrique de l'Ouest anglophone	7
Indicateurs de la viabilité de la dette	8
Activités récentes et à venir du PRC PPTE	10
Questions techniques sur l'allégement de la dette	16

Flux de capitaux privés étrangers

Élaboration d'un Plan d'action politique lié aux CPE	12
Gambie: boom de l'IDE en immobilier	13
Concentration des investissements nicaraguayens en Zone franche	14
Actualisation des activités du PRC CPE	15

Connaissant une hausse rapide depuis 2005, l'aide Sud-Sud est devenue controversée car certains dirigeants de l'OCDE l'ont accusée de compromettre la viabilité de la dette et de nuire aux stratégies de développement pro-pauvres. L'ONU a récemment chargé DRI de mener une étude sur l'aide Sud-Sud pour son Forum sur la coopération au développement, fondée en grande partie sur les constatations des gestionnaires de l'aide venus des PPTE. Le présent article fait la synthèse des résultats de cette étude, dont on peut trouver le texte intégral sur <http://www.un.org/ecosoc/newfunct/2008dcfbckgrd.shtml>.

En termes d'ampleur, l'étude a rassemblé des quantités considérables de nouvelles données, estimant que les décaissements effectués par les principaux donateurs Sud-Sud¹ se sont élevés à 12,1 milliards de USD en 2006, soit presque 10 % des flux d'aide mondiaux. Cela sous-estime l'aide totale du Sud, car les chiffres excluent plusieurs contributeurs bilatéraux et multilatéraux plus petits, par manque de données. De nombreux donateurs Sud-Sud ont nettement accru leur aide dans les récentes années, tandis que la plupart d'entre eux prévoient des hausses futures considérables.

Comme l'illustre le tableau ci-après, les plus grands donateurs Sud-Sud sont la Chine, l'Inde, l'Arabie Saoudite et le Venezuela (chacun plus de 1 milliard de USD par an), suivis de la République de Corée, de la Province chinoise de Taiwan et de la Turquie (plus de 500 millions de USD). Les donateurs du Sud ne concèdent que 18 % en moyenne de leur APD via les institutions multilatérales, par rapport à une moyenne de 29 % pour les donateurs du CAD de l'OCDE.

Les principales caractéristiques de l'aide des donateurs Sud-Sud sont les suivantes:

- Environ 90 % de cette aide prend la forme de projets et d'assistance technique, avec 10 % seulement pour la balance des paiements ou le budget. Certains donateurs prévoient toutefois d'accroître leur appui budgétaire futur.
- Certains projets Sud-Sud sont cofinancés par «coopération triangulaire», qui consiste en ce que les donateurs du Nord financent des projets exécutés par des institutions du Sud. Il s'agit majoritairement de coopération technique, car on estime que les institutions du Sud possèdent des connaissances mieux adaptées aux besoins des pays en développement.
- La plupart de l'aide est destinée aux pays avec lesquels les donateurs possèdent

d'étroits liens politiques, commerciaux et financiers. On relève également une forte dynamique régionale, du fait d'une meilleure compréhension des besoins des voisins, de liens culturels et linguistiques, d'opportunités commerciales et de coûts administratifs plus faibles. Cette concentration permet aussi aux donateurs Sud-Sud de privilégier largement les projets régionaux qui, selon les pays bénéficiaires, sont souvent sous-financés par les bailleurs de fonds du CAD.

- Comme pour certains donateurs du CAD, des considérations politiques et stratégiques, ainsi que des opportunités commerciales et financières, peuvent inciter certains donateurs Sud-Sud à concéder de l'aide à des bénéficiaires peu respectueux des droits humains. La plupart de l'aide du Sud n'est toutefois pas destinée à ces pays: à l'exception du Myanmar, les plus grands bénéficiaires de l'aide du Sud figurent également dans la liste des dix premiers pays bénéficiaires d'aide du CAD.
- Dans certains cas, comme pour certains donateurs de l'OCDE, l'apport d'aide est lié à la progression des relations commerciales et financières, ou d'autres allégeances politiques ou stratégiques.
- L'assistance Sud-Sud est fournie sous forme de prêts pour les deux tiers environ, tandis qu'approximativement un tiers est apporté sous forme de dons. Pour la plupart des pays bénéficiaires toutefois, ces prêts présentent peu de risque de rendre leur dette non viable parce que leurs modalités ne sont pas nécessairement moins concessionnelles que les prêts du Nord, en partie du fait que de nombreux donateurs Sud-Sud veillent à ce que leurs conditions de prêt respectent les limites de concessionnalité du pays, convenues avec le FMI.
- L'assistance du Sud n'impose pratiquement aucune condition de politique, ce qui la rend plus attrayante que l'assistance du CAD aux yeux des bénéficiaires. En conséquence, très peu de donateurs Sud-Sud prennent part au dialogue de politique macroéconomique ou sociale avec les gouvernements bénéficiaires.
- Certains donateurs Sud-Sud possèdent un bon historique en termes de canalisation de leur aide via le budget du bénéficiaire, ce qui n'est pas le cas pour d'autres.
- Le point fort de l'aide Sud-Sud réside dans son orientation sur les priorités des bénéficiaires, telles que les infrastructures (télécommunications, énergie, routes) et les investissements du secteur productif (agriculture), alors que le CAD privilégie les OMD par le biais de l'aide au secteur social.
- Les gouvernements bénéficiaires jugent l'assistance Sud-Sud relativement prévisible, car elle est décaissée ponctuellement au cours de l'exercice budgétaire prévu. Cela

contribue non seulement à la planification budgétaire des pouvoirs publics, mais aussi à une exécution plus ponctuelle des projets.

- En outre, les pays bénéficiaires considèrent que l'aide Sud-Sud est moins propice aux retards procéduraux et administratifs, bien qu'elle n'utilise pas nécessairement les systèmes nationaux de gestion des finances publiques davantage que l'aide du CAD.
- Le gros de l'assistance Sud-Sud est lié à l'acquisition de biens et de services auprès de fournisseurs situés dans le pays contributeur. Malgré cela, les bénéficiaires estiment souvent que les projets mis en œuvre par les donateurs du Sud sont plus économiques et d'un bon niveau.
- Les pays bénéficiaires craignent que la rapidité et les économies d'exécution (spécialement pour les projets d'infrastructures) n'impliquent un degré moindre d'analyse de l'impact environnemental et social de ces projets.
- Il existe relativement peu d'harmonisation entre donateurs Sud-Sud, hormis au sein des institutions arabes par le biais des vastes accords de cofinancement de projets du Groupe de coordination arabe. La coordination est la plus forte (y compris avec les donateurs du CAD) dans les initiatives régionales.
- Peu de donateurs du Sud participent aux réunions nationales de coordination des donateurs, en partie parce qu'ils sont rarement représentés dans les pays. Toutefois, cela peut changer à mesure que les donateurs Sud-Sud accroissent l'ampleur de leur aide.
- De nombreux donateurs Sud-Sud ont signé des accords internationaux sur l'efficacité de l'aide, tels que la Déclaration de Paris, mais peu d'entre eux possèdent des plans concrets en matière de mise en œuvre, tandis qu'ils préconisent tous l'adaptation du cadre de Paris aux particularités de l'aide Sud-Sud.

Globalement, l'aide Sud-Sud offre des avantages considérables pour les pays bénéficiaires, mais elle implique aussi des risques importants. Le PRC achève actuellement des guides plus détaillés sur l'aide des principaux prestataires Sud-Sud (déjà terminés pour la Chine, l'Inde, la Corée, le Koweït, l'Arabie Saoudite et les EAU).

¹ *Afrique du Sud, Arabie Saoudite, Argentine, Brésil, Chili, Chine, Égypte, Émirats arabes unis, Inde, Israël, Koweït, Malaisie, République de Corée, Singapour, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Venezuela, Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), Banque islamique de développement (BisD) et Fonds de l'OPEP pour le développement international (FODI).*

L'AIDE SUD-SUD

Décassements nets d'aide des donateurs Sud-Sud, 2006

	millions de USD		en % du RNB		% d'aide aux institutions multilatérales	Volume prévu à l'avenir
	limite inférieure	limite supérieure	limite inférieure	limite supérieure		
Institutions bilatérales						
Afrique						
Afrique du Sud (0)	194		0.07%		77%	- Proposition d'augmenter l'aide jusqu'à 0,2%-0,5% dans un avenir prévisible
Asie						
Chine (1)	1,500	2,000	0.06%	0.08%	s.o.	- Doublement de l'aide à l'Afrique jusqu'à 1 milliard de USD d'ici à 2009 - Allègement de la dette pour 31 PPT (1,3-1,4 milliard de USD)
Corée, République de (aide à Corée du Nord comprise) (3)	579	885	0.07%	0.10%	17%	- 1 milliard de USD d'ici à 2010 (aide à la Corée du Nord exclue) - 0,25% du RNB d'ici à 2015 (= 2,8 milliards de USD)
Inde (2)	504	1,000	0.06%	0.11%	7%	- Hausse envisagée, mais non détaillée
Malaisie (4)	16		0.01%		36%	- Hausse de 25% en coopération technique sur 2006-2010 (appr. 2,5 millions de USD supplémentaires)
Thaïlande (3)	74		0.04%		12%	- Hausse envisagée, mais non détaillée
Moyen-Orient et Afrique du Nord						
Arabie Saoudite (3)	2,095		0.70%		2%	- Aucune information disponible
Émirats arabes unis (3)	249		0.24%		0%	- Aucune information disponible
Israël (3)	90		0.06%		17%	- Aucune information disponible
Koweït (3)	158		0.19%		3%	- Aucune information disponible
Turquie (3)	714		0.18%		10%	- Vise 0,2% du RNB, aucun calendrier annoncé
Amérique latine et Caraïbes						
Argentine (5)	5	10	0.0025%	0.0050%	s.o.	- Hausse envisagée, mais non détaillée
Brésil (6)	356		0.04%		s.o.	- Aucune information disponible
Chili (7)	3.0	3.3	0.0026%	0.0029%	s.o.	- 3,8 millions de USD d'ici à 2008
Venezuela (8)	1,166	> 2,500	0.71%	1.52%	s.o.	- Montant de l'aide pétrolière tributaire du cours futur du pétrole
Institutions multilatérales de développement (non-membres de l'OCDE)						
Organismes arabes (FADES, Fonds de l'OPEP, BIsD & BADEA) (3)	440		-	-	-	Plan quinquennal 2005-2009 de la BADEA budgétisé à 675 mn de USD. Engagement total prévu à 200 millions de USD d'ici à 2009. La BIsD vise un total de 4 milliards de USD en décaissements (concessionnels + non concessionnels) dans les 5 prochaines années. Elle a également mobilisé 2 milliards de USD pour un fonds antipauvreté récemment établi. Aucune information disponible sur le Fonds de l'OPEP.
Autres						
Soutien arabe aux Zones adm. par la Palestine (9)	456		-	-	-	
Taiwan, Province chinoise	513		0.14%		4%	- Aucune information disponible
TOTAL	9,111	11,752	0.16%	0.22%	23.2%	(moyenne pour le % du RNB)

Source: pour une liste détaillée des sources de données, voir (<http://www.un.org/ecosoc/newfunct/2008dcfbckgrd.shtml>).

En 2005, les Institutions de Bretton Woods ont introduit une nouvelle méthodologie afin d'analyser la viabilité de la dette des pays à faible revenu (CVD-PFR), laquelle est en passe de s'imposer comme l'outil standard utilisé par les pouvoirs publics des pays, ainsi que par les organisations et les créanciers internationaux. Le Fonds africain de développement et l'IDA ont adopté le CVD comme leur critère officiel pour décider de la concession des dons aux pays, tandis que d'autres institutions de crédit, comme les organismes de crédit à l'exportation de l'OCDE, ont également accepté d'aligner leurs prêts sur ce cadre. Il est donc crucial que les PFR soient en mesure d'utiliser cette structure, afin de défendre l'utilisation des financements nécessaires à leur développement sans compromettre la viabilité de leur dette et de s'en inspirer pour élaborer des stratégies de désendettement nationales (au lieu de laisser l'analyse à l'initiative des services des IBW).

Afin de renforcer la capacité des fonctionnaires à utiliser le CVD-PFR, le PRC PPTE met actuellement en œuvre un programme complet de formation à l'échelle régionale et nationale, en coopération avec les IBW. Dans une phase initiale du processus, le CEMLA a rédigé un Guide pratique qui détaille les caractéristiques de la nouvelle méthodologie et explique comment utiliser ses modèles¹.

La nouvelle méthodologie des IBW emploie un modèle Excel pour analyser la dette extérieure (des secteurs public et privé), ainsi que la dette publique (extérieure et intérieure – bien que le CVD ne fixe les seuils de viabilité que pour la dette publique extérieure). Cet article explique les principales étapes à suivre pour utiliser la section du modèle liée à la dette extérieure.

A. Saisie des données

Les agrégats sur les données macroéconomiques et la dette extérieure sont à saisir dans la page «Input_external» du modèle. Cela exige un vaste éventail de données macroéconomiques – notamment sur les secteurs réel et extérieur, les prix et la population – avec des projections sur 20 ans – ainsi que 10 années de données historiques, afin de faciliter l'évaluation des chocs. L'expérience des ateliers du PRC PPTE a démontré que les pays avaient besoin d'une liste détaillée de définitions relatives aux données exactes à saisir dans le modèle. C'est ce que le Guide pratique fournit, sous forme de matrice de définitions conceptuelles dans son Annexe 1.

Les données plus détaillées sont à saisir dans la page «Inp_Out_debt». Celle-ci est divisée en trois parties: i) projections globales du service de la dette décaissé, jusqu'à la fin de la période de remboursement; ii) projections des arriérés; et iii) projections des nouveaux décaissements. La dette décaissée est saisie en montants globaux par type de créancier (multilatéral, bilatéral et commercial), lesquels peuvent être extraits des systèmes nationaux d'enregistrement de la dette (par ex. SYGADE et CS-DRMS), ou bien d'un rapport de portefeuille produit par Debt Pro®. Les projections doivent inclure 100% d'allègement PPTE et IADM, car le CVD-PFR suppose que tous les créanciers participent à PPTE, même si les pays peuvent varier les hypothèses de manière à être plus réalistes² à travers d'autres scénarios. Toute simulation de l'impact de l'allègement de la dette est à réaliser hors du modèle, avant d'y saisir les données.

Il convient de décomposer les projections de décaissement en 6 catégories au moins: 3 pour les institutions multilatérales, 2 pour les bilatérales et 1 pour les commerciales. La plupart des pays préfèrent néanmoins reproduire leur stratégie de nouveaux financements de façon plus exacte en introduisant des données pour davantage de créanciers, sur la base du créancier par créancier. L'encadré 3 du Guide pratique explique comment modifier le modèle standard pour inclure davantage de créanciers. Les décaissements doivent également couvrir les financements nécessaires pour clore le déficit de la balance des paiements (le cas échéant), car le modèle ne calcule pas les déficits, ni ne simule de scénarios de recouvrement. Pour calculer le recouvrement de déficits, l'utilisateur doit (avant de saisir les données dans le modèle) exécuter un scénario complet de stratégie de désendettement simulant l'impact de l'allègement de la dette extérieure et intérieure, des nouveaux financements et des variables macroéconomiques, hors du modèle et en appliquant la méthodologie du PRC PPTE.

B. Analyse des résultats

L'analyse de viabilité de la dette du CVD s'appuie sur un scénario initial, qui est retesté à l'aide de deux autres scénarios standard (en projetant les moyennes historiques des variables macroéconomiques; et en appliquant une hausse de 2 % des taux d'intérêt sur la nouvelle dette); et à l'aide de tests de sensibilité des variables macroéconomiques clés (moyennes historiques, moins la moitié d'une déviation standard dans les deux premières années de la période de projection, pour le PIB réel, les exportations, le déflateur, les transferts courants et l'IDE, ainsi qu'une combinaison

de tous ces facteurs; et en appliquant une dépréciation ponctuelle de 30% de la monnaie nationale). Ces scénarios sont tous produits automatiquement dans d'autres pages du modèle, de même que les tableaux et graphiques de sortie qui révèlent la dynamique affectant le stock et le service de la dette.

Cependant, les autres scénarios produits ne sont pas vraiment complets, parce qu'ils ne modifient pas toutes les variables macroéconomiques ou de la dette pertinentes et qu'ils excluent les effets secondaires. En outre, ni ces scénarios, ni les tests de sensibilité standard ne reflètent les risques qu'un pays peut envisager comme probables dans sa propre optique économique ou de financement. Ainsi, malgré l'utilité de ces scénarios en tant qu'instrument général pour comparer la viabilité de la dette entre plusieurs pays, il convient que les pays individuels en interprètent les résultats avec prudence dans leur analyse des risques de crise d'endettement. Lorsqu'ils les ont utilisés à cette fin, les pays ont donc généralement élaboré de manière détaillée leurs propres scénarios macroéconomiques et de financement, puis ils ont recouru au cadre CVD pour appliquer des tests de contrainte à chacun d'eux.

Le Guide pratique du CEMLA entame la démarche de fournir aux PFR les outils pratiques dont ils ont besoin afin d'utiliser le CVD efficacement. Toutefois, pour veiller à ce que ce cadre devienne une base crédible des stratégies de désendettement nationales – de sorte que les besoins nationaux en financement du développement ne compromettent pas la viabilité de la dette – il devra faire partie de supports de formation encore plus complets. Cela permettra de s'assurer que les pays utilisent des apports plus détaillés et réalistes sur les perspectives de financement et sur l'économie, tout en adaptant ces apports ainsi que l'analyse des résultats à leurs propres besoins.

¹ *“Guide pratique PRC PPTE sur le Cadre de la viabilité de la dette (CVD)”. Programme de renforcement des capacités en stratégie et analyse de la dette. Mars 2008. CEMLA. Disponible en ligne en espagnol et anglais uniquement http://www.cemla.org/dri/compendio_pfc_aed.htm.*

² *Pour les pays en période PPTE intérimaire, les projections ne doivent supposer qu'un allègement PPTE intérimaire. Pour les pays n'ayant pas encore atteint le point de décision, les projections ne doivent comprendre que l'allègement de la dette «traditionnel». Pour en savoir plus, voir la page 15 du Guide.*

GUINÉE-BISSAU: L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE S'IMPOSE D'URGENCE



En accord avec le cadre régional de l'UEMOA pour la gestion de la dette, une récente mission Pôle-Dette/DRI en Guinée-Bissau a aidé les pouvoirs publics de ce pays à mettre en place une politique de désendettement qui vise à rendre viables le niveau et la croissance de la dette publique; à régler le service de la dette dans les délais prévus ; et à ce que les pouvoirs publics atteignent leurs objectifs de gestion de la dette, en termes de coût et de risque. En outre, la Guinée-Bissau pourrait progresser plus rapidement dans la réalisation des OMD. Toutefois, aucun de ces objectifs ne sera atteint sans une progression rapide de la Guinée-Bissau vers le point d'achèvement PPTE, ni sans une augmentation considérable des flux d'aide vers le pays.



Contexte et objectifs

La Guinée-Bissau a déjà franchi un grand pas en adoptant le cadre régional de gestion de la dette et en établissant un Comité national de la dette publique (CNDP). Elle prévoit d'annexer ses stratégies de désendettement aux futures lois budgétaires, notamment en instaurant des plafonds pour les emprunts et les avals, des indicateurs de portefeuille et des seuils de concessionnalité, ainsi qu'en menant une analyse de la viabilité de la dette publique pour les 20 prochaines années.

Le Pôle-Dette a entrepris d'assister chaque CNDP à l'aide de formations spécifiques, afin de répondre aux besoins à l'échelle régionale. En conséquence, le Pôle-Dette et DRI ont organisé un atelier de formation technique en Guinée-Bissau du 21 avril au 2 mai. Cet atelier visait plus précisément à: i) former les membres du CNDP sur leurs rôles et responsabilités; ii) élaborer la stratégie nationale de désendettement; et iii) rédiger l'annexe de la loi budgétaire, qui énonce la politique de gestion de la dette publique.

Méthodologie

L'atelier a réuni 30 fonctionnaires (dirigeants et techniciens de haut niveau) venus de la Présidence, du Cabinet du Premier ministre, du Ministère des finances, de l'économie et du développement, ainsi que du Ministère des affaires étrangères et de la coopération.

En accord avec la nouvelle méthodologie appliquée dans la région du Pôle-Dette, et notamment en vue de simuler l'effet de l'allègement PPTE, la stratégie nationale a été élaborée à l'aide de la méthodologie du PFC PPTE et de Debt Pro©, puis des tests de sensibilité supplémentaires ont été menés à l'aide du CVD-PFR. En outre, un nombre considérable de séances plénières ont permis d'introduire tous les concepts relatifs à la stratégie et à la viabilité de la dette, ainsi que de faciliter les échanges entre les différentes unités et de démontrer la nécessité d'une coordination solide.

Le rapport global et l'annexe à la loi budgétaire pour 2009 (tous deux en portugais) ont été approuvés le vendredi 2 mai au cours d'un séminaire impliquant tous les organismes publics concernés et le Parlement. Tous les dirigeants et les participants ont salué la pertinence et l'opportunité du contenu de l'atelier, ainsi que les compétences des formateurs, tandis qu'ils ont invité le Pôle-Dette

à poursuivre sur cette voie en élaborant un programme pluriannuel de renforcement des capacités en gestion de la dette.

Scénarios et résultats

L'atelier a élaboré deux scénarios: un scénario initial supposant la continuation des tendances actuelles et un scénario renforcé impliquant des mesures de réforme structurelle et de stabilisation afin d'atteindre les OMD. Le scénario initial situait le point d'achèvement en 2010, le scénario renforcé en 2009. Les deux scénarios maintenaient une politique de limitation des nouveaux financements aux dons, ainsi qu'aux prêts dotés d'un élément don d'au moins 50%. Le tableau ci-dessous illustre les résultats du scénario renforcé, qui offre une marge budgétaire beaucoup plus grande que le scénario initial, afin d'accélérer le développement de la Guinée-Bissau et lui permettre ainsi d'atteindre plus rapidement les OMD. Situer le point d'achèvement à une date antérieure sera en effet indispensable pour une forte progression des OMD.

Tableau 1: Résultats du scénario renforcé (%)

	2008	2009	2010	2015	2020	2025
VA/exportations	935,4	84,1	81,6	72,9	75,0	82,3
VA/recettes budgétaires	1072,2	144,6	119,5	122,3	117,0	120,5
Service de la dette extérieure/recettes budgétaires	20,0	14,8	7,1	5,2	3,7	4,7
Service de la dette extérieure/exportations	15,4	7,8	4,3	2,8	2,2	3,0
Service de la dette publique/recettes budgétaires	20,0	14,8	7,1	5,2	3,7	4,7

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE L'AIDE AU MALAWI



Le Malawi dépend fortement des apports des donateurs pour financer sa stratégie de développement. Selon des estimations de 2007, environ 48% du budget national est financé par les apports des donateurs. La proportion des ressources de donateurs dans le budget de développement de 2007 est encore plus élevée, étant estimée à 80%. Face aux opportunités limitées de génération interne de revenus, à moyen terme les apports des donateurs continueront à jouer un rôle décisif dans le développement national. Dans ce contexte, il importe d'assimiler les facteurs qui influent sur les apports des donateurs, afin d'éviter les fluctuations brusques dans les calendriers de décaissement.

Historiquement, les flux des donateurs vers le Malawi se sont révélés irréguliers et imprévisibles. Par exemple, à l'approche des premières élections multipartites de 1993 et plus récemment dans la période 2002-2003, les donateurs ont suspendu toute leur aide au Malawi, sauf l'assistance humanitaire. Cela a eu dans les deux cas un impact très négatif sur l'économie, entraînant une hausse des emprunts intérieurs pour financer les dépenses publiques et décourageant les investissements potentiels du secteur privé.

Un autre problème majeur réside dans la canalisation du soutien hors du budget. Selon le Résumé 2006/07 sur le soutien extrabudgétaire au Malawi, 31% des fonds de donateurs n'étaient pas inscrits au budget, ce qui signifie qu'ils n'étaient pas administrés par des organisations publiques. Cela représente un important volume d'aide qui n'a aucune relation avec les systèmes publics. Il est en outre probable que cette proportion soit sous-estimée, car un certain nombre de partenaires du développement n'ont pas fourni de détails complets sur leur portefeuille de projets au Malawi à la Division sur la dette et l'aide. Dans ces circonstances, seuls les projets administrés par les systèmes publics sont connus et correctement comptabilisés.

Il est souhaitable que les pouvoirs publics se mobilisent davantage pour que les donateurs fournissent une aide plus prévisible qui passe par les systèmes publics. Cela impliquera d'introduire des réformes destinées à améliorer les systèmes publics, ainsi que de faire

pression sur les partenaires du développement pour qu'ils utilisent ces systèmes.

Il convient que les pouvoirs publics opérationnalisent une Stratégie crédible de croissance et de développement pour le Malawi (SCDM), ainsi qu'une réforme de leur système de Gestion des finances publiques (GFP). Disposer d'une stratégie de développement opérationnelle et crédible est une condition préalable pour que les donateurs alignent leurs fonds sur cette stratégie. Des systèmes de GFP solides qui jouissent de la confiance des partenaires de développement sont nécessaires pour que les donateurs canalisent davantage de fonds via les systèmes publics. Il est également souhaitable d'établir une enveloppe de ressources claire, en vue d'inciter les donateurs à concéder des montants considérablement plus élevés pour les besoins des pouvoirs publics, ainsi qu'à aligner davantage les stratégies sectorielles sur la SCDM. En outre, il serait utile que les pouvoirs publics disposent de politiques et de procédures claires pour la gestion de l'aide au développement: le Gouvernement du Malawi a dirigé le processus de formulation d'une Stratégie d'aide au développement (SAD), dans le but ultime d'améliorer l'efficacité de l'aide, en accord avec les principes de la Déclaration de Paris.

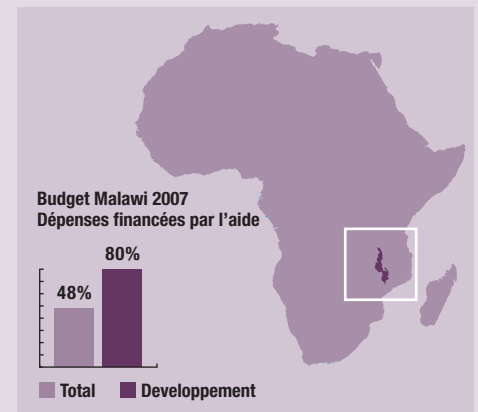
Alors que le Malawi doit se mobiliser davantage pour attirer plus d'aide, il serait utile que les donateurs réexaminent leurs politiques et procédures, particulièrement en vue d'en accroître la prévisibilité et d'éviter les Unités parallèles pour l'exécution des projets. Un autre problème de taille est que les décaissements des donateurs s'avèrent largement inférieurs aux vastes montants annoncés. Cela s'explique en partie par les retards dans l'approbation des décaissements. Près de douze mois s'écoulent entre l'approbation d'un projet par les organismes donateurs jusqu'à son exécution sur le terrain. Des retards pouvant atteindre deux mois surgissent entre la demande de décaissement et le décaissement effectif des fonds dans le compte du projet. Les retards ne se limitent pas à l'aide aux projets: les décaissements d'aide au budget connaissent également d'importants retards, en raison des lenteurs des processus d'approbation utilisés par les sièges des organismes. Du fait que la plupart des organismes qui apportent de l'aide au Malawi ne sont pas pleinement décentralisés, les décisions restent majoritairement prises dans les capitales, et non dans les bureaux de pays.

À l'échelle internationale, les politiques et procédures des donateurs font l'objet de critiques grandissantes en raison des longs retards qu'elles occasionnent dans la mise en

œuvre des projets. Pourtant, trois ans après la Déclaration de Paris souscrite par les pays et les organismes de développement pour surmonter ces problèmes, peu d'organismes de développement ont commencé à utiliser les systèmes nationaux. Ces organisations continuent d'invoquer la faiblesse des systèmes nationaux pour se justifier – mais les systèmes eux-mêmes ne peuvent être renforcés que si les partenaires de développement commencent à les employer. Les résultats préliminaires de l'enquête sur le suivi de la Déclaration de Paris révèlent de très mauvaises performances des donateurs, avec l'existence de plus de 200 projets distincts qui emploient des procédures différentes pour la passation des marchés, la gestion financière et les rapports.

Enfin, les pays en développement préfèrent généralement l'appui budgétaire direct comme modalité de prestation d'aide. Ce type d'aide implique des coûts de transaction plus faibles et s'aligne mieux sur les priorités nationales. Le soutien fondé sur les programmes (tel que l'appui budgétaire sectoriel) est presque aussi désirable, car il implique aussi de faibles coûts de transaction. Aucune de ces deux modalités n'exige de systèmes parallèles pour la passation des marchés, la gestion financière ou la mise en œuvre. L'aide au titre de projets est moins désirable en raison de ses coûts de transaction élevés, des retards dans l'exécution des projets et du fait qu'elle est liée à l'acquisition de biens et de services auprès du pays donateur.

Un changement majeur s'impose, tant au niveau des politiques et des pratiques des donateurs que des bénéficiaires, pour que l'aide au développement assure les améliorations si nécessaires des conditions de vie des populations pauvres dans le monde en développement. Le Gouvernement du Malawi continuera de dialoguer avec ses partenaires de développement, afin d'encourager ces réformes et d'exploiter les progrès accomplis dans l'amélioration de l'efficacité de l'aide depuis 2005.



INSTITUTIONS DE GESTION DE LA DETTE EN AFRIQUE DE L'OUEST ANGLOPHONE



Cet article examine les institutions de gestion de la dette publique dans les États membres du WAIFEM. En accord avec les meilleures pratiques internationales, la gestion de la dette doit être régie par un mandat et un cadre juridiques explicites, qui stipulent les rôles et les responsabilités de chaque organisme, les règlements et les procédures, ainsi que les structures de supervision. Dans les pays du WAIFEM, l'emplacement des bureaux de gestion de la dette ainsi que leurs responsabilités spécifiques diffèrent, de même que leurs points forts, leurs faiblesses et leurs priorités d'action.

Gambie

Le Département d'État aux affaires financières et économiques est chargé de la dette extérieure, par le biais de sa Direction de la gestion de la dette, qui supervise les questions opérationnelles et de politique. La Banque centrale externalise les paiements du service de la dette et gère la dette intérieure. La coordination est solide, via deux comités techniques, le Comité de gestion de la dette, qui gère la stratégie d'émission de titres, et le Comité de politique monétaire, qui fixe la politique monétaire et les taux d'intérêt de la Banque centrale. Les nouveaux financements doivent recevoir l'approbation du Parlement.

Toutefois, le cadre juridique ne couvre pas tous les types de dette, ni n'exige l'approbation d'une stratégie de désendettement annuelle. Il n'existe donc aucune stratégie publiée. En outre, les décrets de mise en œuvre détaillée à l'appui de la loi sont obsolètes et non respectés. Il serait utile de renforcer la coordination pour les négociations des nouveaux financements, de même que d'améliorer les flux d'information entre les unités, par le biais de groupes de travail techniques. Étant donné les lacunes en dotation et en formation de personnel, ainsi que la forte rotation des effectifs, des mesures de formation et d'encouragement s'imposent pour mieux fidéliser le personnel.

Ghana

La gestion de la dette extérieure est confiée à la Division de gestion de l'aide et de la dette du Ministère des finances et de planification économique. Parmi les autres organismes impliqués, figurent le Bureau du comptable général et la Banque du Ghana. Ces institutions sont coordonnées via le Comité de gestion de l'aide et de la dette, ainsi que via le Comité de coordination de la politique économique (qui gère la politique de dette intérieure et de taux d'intérêt). Les flux d'information entre acteurs fonctionnent bien. Les nouveaux financements sont approuvés par le Parlement. Produits tous les deux ans, les stratégies de désendettement et les rapports d'analyse du portefeuille ont servi de base à l'élaboration de politiques. Les informations sur la dette sont publiées au budget, tandis que les pouvoirs publics élaborent actuellement une politique complète de gestion de

l'aide. Les dotations en personnel et en informatique sont correctes.

La loi sur la gestion de la dette au Ghana est toutefois en cours d'actualisation, de manière à englober les dettes des entreprises publiques et d'autres nouveaux instruments; le CGAD pourrait être amélioré davantage et se réunir plus régulièrement; en outre, un renforcement des compétences du personnel plus récent s'impose. Il convient avant tout que le Ghana approuve et publie une stratégie de désendettement dont les pouvoirs publics puissent être tenus pleinement responsables.

Liberia

La gestion de la dette est majoritairement confiée à l'Unité de la dette du Ministère des finances, ainsi qu'à l'Unité de gestion de la dette de la Banque centrale du Liberia (qui externalise les paiements). Bien que la législation existante couvre de nombreux aspects de la gestion de la dette, elle ne répartit pas clairement les tâches entre chaque institution – par exemple, les nouveaux prêts peuvent être signés par le Président, le Ministre des finances (ou d'autres Ministres si nécessaire) – et elle ne vise pas à établir, ni à mettre en œuvre une stratégie de désendettement.

La Coordination est assurée par un Groupe spécial de gestion de la dette, qui s'est principalement axé sur la consolidation des données de la dette. Principalement en raison du manque de données, peu d'informations ont été distribuées ou publiées. Le Ministère souffre de manque de personnel et de matériel informatique, tandis qu'il ne possède pas la capacité technique nécessaire pour élaborer une stratégie de désendettement nationale (ce qui explique en partie l'adhésion plus récente du Liberia au PRC PPTE).

Nigeria

Établi en 2003, un Bureau autonome de gestion de la dette rend compte au Vice-président. Il gère la dette extérieure et intérieure et fournit les directives générales pour les financements. Le Ministre des finances est toutefois le seul signataire des nouveaux prêts, tandis que la Banque centrale du Nigeria externalise les paiements et que le Comptable général autorise les versements.

Le cadre juridique est raisonnablement détaillé, bien que certaines lois constitutives s'avèrent contradictoires. Il existe un comité officiel de la dette inter-organismes; une stratégie et une analyse de portefeuille sont publiées chaque année; les nouveaux financements sont approuvés par le Parlement, tandis que le personnel et la formation sont suffisants. En revanche, la loi n'oblige pas les pouvoirs publics à fixer une limite d'emprunt et il serait souhaitable d'améliorer la coordination avec les politiques macroéconomiques et les flux d'information.

Sierra Leone

Le Ministère des finances joue le rôle principal dans la mobilisation et la restructuration des prêts. La Banque de Sierra Leone gère la dette intérieure et

tient un registre des données sur la dette extérieure et intérieure. Les autres institutions impliquées sont le Bureau du comptable général (conciliation et autorisation des paiements du service de la dette), l'Unité des affaires économiques (suivi des décaissements et de la mise en œuvre des projets) et le Bureau du budget. La gestion de la dette couvre la dette des entreprises publiques; l'échange d'informations entre organismes liés à la dette est régulier et détaillé; une analyse de la stratégie et du portefeuille de la dette est menée régulièrement; des bulletins sont publiés régulièrement; les nouveaux financements sont approuvés par le Parlement. La dotation en personnel est suffisante, mais les compétences pourraient être élargies, tandis qu'une mise à jour du matériel et des logiciels informatiques serait souhaitable.

En outre, il serait utile d'actualiser la loi sur la gestion de la dette et d'améliorer la coordination inter-organismes et l'exactitude/ponctualité des audits, tandis que la Sierra Leone a besoin d'élaborer une politique complète en matière de financements.

Conclusions générales

- Dans tous les pays, un cadre juridico-institutionnel complet et clairement établi s'avère décisif pour définir les responsabilités et les mécanismes de coordination, ainsi que pour promouvoir la transparence et la responsabilité via les publications et les audits. Dans la plupart des pays, le cadre juridique et institutionnel a besoin: (i) d'être renforcé par le biais d'une législation modifiée et de décrets de mise en œuvre clairs; (ii) de mieux délimiter les responsabilités des différents organismes; et (iii) d'une plus grande responsabilisation via la publication des objectifs et des audits en gestion de la dette.
- La coordination des politiques macroéconomiques et de gestion de la dette est essentielle. Il serait souhaitable que les pouvoirs publics tiennent davantage compte de l'impact des politiques économiques dans le moyen à long terme, ainsi que des besoins de financement extérieurs en résultant pour la viabilité de la dette. Les contraintes institutionnelles et de capacités nuisent généralement à la coordination.
- Le faible niveau de surveillance publique ou parlementaire des nouveaux financements dans la plupart des pays, ainsi que l'absence d'évaluation systématique des propositions de nouveaux financements suscitent de graves inquiétudes. Le manque de coordination en matière de dette des entreprises publiques et d'autre passif éventuel pose également problème.
- Le recrutement et la fidélisation du personnel constituent un problème de taille. De nombreuses lacunes sont dues au manque de capacités du personnel (effectif, qualifications ou formation) dans les unités de gestion de la dette, ainsi qu'à la forte rotation du personnel qualifiée et formé.
- L'initiative au plus haut échelon politique est décisive pour renforcer les capacités en gestion de la dette et assurer des financements extérieurs prudents.

INDICATEURS DE LA VIABILITÉ DE LA DETTE JUILLET 2008

Sources:
rapports et documents
des IBW sur les pays

Pays	État de PPTE/IADM ¹	Date du CVD	Risque de surendettement
Afghanistan ⁴	Intérimaire	Juillet 2007	élevé
Angola	s.o.	Oct. 2007	modéré
Bénin	Post	Janv. 2008	modéré
Bolivie	Post	Juillet 2006	faible
Burundi	Intérimaire	Janv. 2008	surendettement
Burkina Faso	Post	Mai 2007	modéré
Cameroun	Post	Août 2007	faible
Comores ⁵	Pré	Oct. 2006	surendettement
Congo, Rép. Démo. De	Intérimaire	Sept. 2007	surendettement
Congo, Rép. De	Intérimaire	Juin 2007	élevé
Côte d'Ivoire	Pré	Sept. 2007	surendettement
Éthiopie ⁴	Post	Juillet 2007	modéré
Gambie	Post	Mars 2008	élevé
Ghana	Post	Juin 2007	modéré
Guinée	Intérimaire	Janv. 2008	surendettement
Guinée-Bissau	Intérimaire	Nov. 2007	surendettement
Guyana	Post	Mars 2007	modéré
Haïti	Post	Avril 2008	élevé
Honduras	Post	Déc. 2006	modéré
Lao (RDP)	s.o.	Nov. 2007	élevé
Liberia ⁴	Intérimaire	Mars 2008	surendettement
Madagascar	Post	Juillet 2007	faible
Malawi	Post	Janv. 2008	modéré
Mali	Post	Mars 2008	faible
Mauritanie	Post	Fév. 2007	modéré
Mozambique	Post	Juillet 2007	faible
Nicaragua	Post	Mai 2006	modéré
Niger	Post	Janv. 2007	modéré
Ouganda	Post	Janv. 2007	faible
Rép. Centrafricaine	Intérimaire	Janv. 2008	surendettement
Rwanda	Post	Juillet 2006	élevé
São Tomé et Príncipe	Post	Mai 2007	modéré
Sénégal	Post	Sept. 2007	faible
Sierra Leone	Post	Janv. 2007	modéré
Soudan	Pré	Oct. 2007	surendettement
Tanzanie	Post	Avril 2007	faible
Tchad	Intérimaire	Janv. 2007	élevé
Togo	Pré	Juin 2007	surendettement
Zambie	Post	Janv. 2008	faible

¹ Pré = pré-point de décision PPTE, Intérimaire = entre les points de décision et d'achèvement, Post = post-PPTE et post-IADM, s.o. = sans objet, n'est plus éligible

² À partir du scénario CVD initial pour la dette contractée et avalisée par l'État, à l'exclusion de la dette privée et non avalisée

³ Seuils AVD applicables pour l'IDA selon l'appréciation de la solidité institutionnelle (niveau faible, moyen, solide) et de la qualité des politiques

⁴ Projections pour l'année budgétaire 2007/08

⁵ Projections pour 2006

* Pas de condition minimum ou non publié

** Modalités d'emprunt endurcies, non exclusivement IDA

Ratios de dette extérieure pour 2007 ²			Élément don minimum	Seuil AVD applicable ³	Observations
VA/PIB	VA/exportations	STD/exportations			
14.7	152.2	6.1	60%	faible	Suppose uniquement l'allégement intérimaire PPTE
21.4	31.9	4.4	*	**	Dette de l'administration centrale uniquement
9.2	80.8	6.3	35%	moyen	Le ratio Dette intérieure/PIB s'élève à 4%
23.4	66.0	7.0	*	**	La dette du secteur privé représente environ 10% du PIB
84.8	997.4	35.2	*	faible	Suppose uniquement l'allégement intérimaire PPTE
12.2	101.0	3.7	35%	solide	Données de l'AVD de janv. 2008 non disponibles
3.8	16.2	1.4	35%	moyen	Fardeau de la dette intérieure en baisse, à 9% du PIB
51.8	493.2	18.6	*	faible	Avant toute restructuration d'arriérés
97.5	303.5	17.0	*	faible	Suppose uniquement l'allégement intérimaire PPTE. Dette intérieure importante
74.9	86.7	8.7	50%	faible	Suppose uniquement l'allégement intérimaire PPTE
58.9	121.7	8.2	35%	faible	Éligible à PPTE sur le ratio des recettes. Dette intérieure importante
6.6	40.6	1.2	*	moyen	Exclut les prêts commerciaux non avalisés du secteur public
25.5	106.8	18.5	45%	faible	Fardeau de dette intérieure important – environ 30% du PIB
19.0	53.6	3.9	*	solide	La dette intérieure représente 15% du PIB
41.0	159.8	16.4	35%	faible	Suppose uniquement l'allégement intérimaire PPTE
229.8	574.3	28.6	50%	faible	Suppose uniquement l'allégement intérimaire PPTE
61.2	75.2	4.0	*	moyen	Ratio VA/recettes de 184% en 2007
18.1	137.1	11.0	35%	faible	Suppose uniquement l'allégement intérimaire PPTE
21.2	53.4	2.8	35%	**	Données de l'AVD de janv. 2008 non disponibles
44.9	140.4	6.1	*	faible	Dette intérieure négligeable
254.5	510.3	4.5	100%	faible	Suppose l'apurement des arriérés multilatéraux et l'allégement PPTE intérimaire
11.4	46.2	1.6	35%	moyen	La dette intérieure représente environ 10% du PIB
8.2	41.9	3.2	35%	moyen	La dette intérieure représente environ 15% du PIB
12.7	44.2	3.4	*	moyen	Dette extérieure et dette intérieure du secteur privé minimales
24.0	42.3	5.9	35%	faible	Suppose la résolution du problème des arriérés en 2007
11.6	30.3	1.1	35%	moyen	La dette extérieure du secteur privé s'élève à 16,3% du PIB
44.8	107.6	5.7	35%	solide	Fardeau de dette intérieure important
8.8	46.5	2.3	50%	moyen	Vulnérable aux chocs extérieurs
4.6	30.8	3.9	35%	solide	Prudence conseillée en matière de nouveaux financements non concessionnels
43.6	294.7	26.9	50%	faible	Suppose l'allégement PPTE traditionnel et intérimaire
8.8	82.9	1.1	50%	moyen	Données de l'AVD de mars 2008 non disponibles
21.0	79.5	5.9	50%	faible	Sensible au commencement de la production de pétrole
12.8	52.0	5.0	*	moyen	La dette extérieure du secteur privé représente 25% du PIB
9.2	37.6	0.8	35%	faible	La dette extérieure du secteur privé représente 29% du PIB
47.4	283.5	7.0	*	faible	Avant toute possibilité d'allégement PPTE
15.5	58.4	3.7	35%	solide	La dette extérieure du secteur privé représente environ 0 7% du PIB
16.7	30.7	2.2	35%	faible	Suppose que le point d'achèvement PPTE sera atteint fin 2007
62.9	155.4	7.5	*	faible	Suppose que les réformes de la FRPC aboutiront à l'allégement PPTE et IADM
5.6	13.7	1.3	*	moyen	La dette intérieure représente environ les 2/3 de la dette publique totale

Initiatives des Institutions de Bretton Woods en gestion de la dette

Les 5 et 6 mars, les institutions partenaires du PRC ont participé à une conférence des institutions de gestion de la dette organisée à Oslo par le Gouvernement norvégien et la Banque mondiale. Cette conférence a réuni toutes les parties prenantes concernées (notamment les fournisseurs d'assistance technique et de renforcement des capacités au niveau international, régional et du secteur privé, ainsi que les gestionnaires de la dette des pays en développement et les donateurs bilatéraux et multilatéraux), afin d'examiner les différentes initiatives prises récemment par la Banque mondiale en matière de gestion de la dette (et par le FMI concernant le CVD et la SDMT). La réunion a conclu que ces initiatives étaient très utiles, du fait qu'elles s'ajoutaient à l'éventail de biens publics à la disposition des gestionnaires de la dette et que les futurs travaux devaient se concentrer sur ces initiatives (ainsi que sur l'échange d'informations et les réunions de coordination). Par ailleurs, aucun problème majeur n'est survenu en termes de coordination entre les fournisseurs d'assistance au renforcement des capacités. Il conviendrait de confier l'exécution des futurs programmes d'aide à ces derniers, spécialement aux organisations régionales relevant et dirigées par leurs pays membres en développement.

Pendant et depuis les Assemblées de printemps du FMI et de la Banque mondiale, DRI, le MEFMI et le WAIFEM se sont donc réunis avec le FMI et la Banque mondiale pour clarifier les plans de mise en œuvre. Concernant la mise en œuvre d'une initiative visant la création du DeMFLIC (fonds de gestion de la dette pour les pays à faible revenu), la Banque mondiale a réaffirmé sa volonté de continuer à collaborer étroitement avec et via les organisations partenaires du PRC, afin de diffuser les outils et d'organiser des formations, ainsi qu'à organiser des missions mixtes, de même que son intention d'éviter les recommandations du DeMFA (Evaluation de la performance de la gestion de la dette) ou du DeMFLIC qui aboutiraient à des conditionnalités.

Ateliers nationaux

Atelier sur la politique d'aide du Ghana Acra, 19-30 mai



Cet atelier a été cofinancé par le Centre africain pour les transformations économiques (ACET en anglais), le PRC PPTE et le Gouvernement ghanéen. Il a permis à ce dernier d'élaborer sa

propre politique de développement.

Des présentations techniques ont été effectuées sur les principales considérations liées à l'élaboration d'une politique d'aide; la répartition des tâches; la stratégie et la mise en œuvre de l'aide; l'évolution récente et prévue de l'aide au Ghana; et la Déclaration de Paris – progression et défis à relever. Après cela, les 40 participants se sont répartis en trois groupes de travail, en vue d'examiner l'évolution de l'aide, d'évaluer les pratiques des donateurs et de fixer des objectifs; ainsi que d'évaluer les pratiques des pouvoirs publics et de fixer des objectifs. L'atelier a débouché sur un rapport complet consacré à la politique d'aide, qui a évalué le degré d'alignement de l'aide sur les priorités et les procédures de développement des pouvoirs publics, tout en établissant les principes et les indicateurs permettant d'accroître cet alignement.

Atelier de formation de la Guinée-Bissau pour le CNPD Bissau, 21 avril-2 mai Voir l'article de la page 5.



Atelier de mise à jour de la stratégie de désendettement du Malawi Lilongwe 14-25 avril



Le Malawi produit déjà des rapports semestriels et annuels sur la gestion de la dette publique, tandis qu'il a adopté une politique nationale de désendettement et d'aide qui énonce ses besoins, politiques et procédures de financement. S'agissant d'un pays post-IADM, cet atelier a surtout porté sur la mobilisation de financements les plus efficaces possible pour le développement, afin de maintenir la viabilité de la dette à long terme. Ayant établi une équipe AVD constituée de personnel expérimenté pour l'atelier, le Malawi a pu mener la plupart des activités pertinentes avec relativement peu d'assistance. Quelques nouveaux venus (spécialement dans le groupe macroéconomique) ont toutefois nécessité une préparation plus poussée des données ainsi qu'une formation, notamment sur la méthodologie CVD-PFR. L'atelier a produit un rapport préliminaire et actualisé sur l'AVD 2008, qui est en cours de finalisation par le Département de la dette et de l'aide du Ministère des finances. Les résultats révèlent que les pouvoirs publics doivent faire preuve d'une grande prudence en matière de financements commerciaux s'ils veulent maintenir leur dette publique viable, ainsi que surveiller de près la croissance des financements extérieurs du secteur privé (ce qu'ils font déjà à travers le PRC CPE).
Voir aussi l'article de la page 6.

Mise à jour de la Stratégie de désendettement et de nouveaux financements du Nicaragua Managua, 7-14 avril



L'objectif de l'atelier, qui a été précédé d'une mission préparatoire, était de mettre à jour la stratégie nationale sur la base d'une analyse de viabilité de la dette publique, en exécutant différents scénarios pour la contraction de dette extérieure et intérieure. Parmi les activités réalisées figuraient l'analyse et l'adaptation des scénarios, ainsi que le recouvrement des déficits de financement budgétaire; la rédaction du rapport sur la stratégie nationale dans un nouveau format plus concis; et l'examen du projet de Décret présidentiel destiné à l'approbation de la stratégie nationale. 83 % des participants ont estimé que l'atelier avait été d'une durée adéquate, 81% ont indiqué que l'organisation technique et administrative de l'atelier était excellente et 92% ont jugé qu'ils adopteraient et appliqueraient les compétences acquises dans leurs activités quotidiennes.

Atelier post-PPTE sur la Stratégie de désendettement et de nouveaux financements de la Sierra Leone Freetown, 25 mars-4 avril



Ayant atteint son Point d'achèvement, la Sierra Leone a invité le WAIFEM et DRI à organiser un atelier, afin de définir des directives d'orientation post-PPTE sur les financements futurs. L'atelier a réuni 30 fonctionnaires venus de 12 institutions. Il a combiné la méthodologie du PRC PPTE (appliquée afin d'établir des scénarios macroéconomiques et de financement plus détaillés et complets) avec le cadre CVD-PFR, en vue d'analyser tous les aspects de la viabilité. Les résultats ont confirmé que la Sierra Leone restait exposée à un risque modéré de surendettement au titre du CVD-PFR (bien que les scénarios initiaux produisent des ratios inférieurs aux seuils spécifiquement nationaux et tributaires des politiques), tandis que certains tests de contrainte ont révélé une dette non viable. Ces résultats sont cohérents avec l'AVD tripartite menée en mars 2008 par les pouvoirs publics et les IBW.

Missions institutionnelles/de suivi

Mission institutionnelle au Mali Bamako, 12-16 mai



La mission du Pôle-Dette a succédé à une mission mixte Pôle-Dette/DRI en avril 2007, pendant laquelle les autorités maliennes ont entrepris de préparer une stratégie nationale de

À VENIR DU PRC PPTE

désendettement annexée à leur loi budgétaire, ainsi que de prendre les mesures nécessaires pour réorganiser la coordination de la politique et de la gestion de la dette avec les politiques monétaires et budgétaires, en accord avec le cadre régional de référence pour les États membres de l'UEMOA. Cette mission a donc offert une assistance juridique au Mali, pour qu'il adapte le cadre régional à sa situation juridique nationale. La mission a principalement conclu qu'il convenait de transformer le Comité national d'analyse de la viabilité de la dette publique en un Comité national de gestion de la dette, afin d'en élargir les fonctions et d'intégrer toutes les unités actives en gestion de la dette. La mission a aidé les pouvoirs publics à achever les textes préliminaires en faveur de ce changement, après quoi les autorités ont entrepris d'adopter les textes rapidement.

Missions conjointes avec la Banque mondiale sur l'outil DeMPA

Au cours de cette période, à la suggestion des autorités des pays, les partenaires du PRC ont participé à 3 missions mixtes avec la Banque mondiale – le CEMLA au Honduras (4-25 avril), ainsi que le Pôle-Dette au Burkina Faso (7-17 mai) et au Mali (18-28 mai), sur la base de 2 missions antérieures. Chaque mission avait pour principal objectif d'évaluer le cadre juridique et institutionnel de chaque pays en matière de gestion de la dette, en dialoguant avec les fonctionnaires des pays et les donateurs à l'aide de l'outil de la Banque mondiale pour le DeMPA (Évaluation des performances en gestion de la dette). Les missions se sont appuyées sur des missions institutionnelles antérieures du PRC PPTE, sur les autoévaluations du PRC portant sur les points forts et les points faibles des pays en gestion de la dette, de même que sur l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans de renforcement des capacités en gestion de la dette. Chaque mission a produit un rapport analysant les performances actuelles en gestion de la dette, ainsi que les réformes déjà en cours, afin d'aider les donateurs à aligner leur soutien en gestion de la dette de façon coordonnée et en fonction des priorités du pays (sans formuler de recommandations en termes d'actions futures, qui feront l'objet d'une éventuelle mission complémentaire pour un nombre plus réduit de pays, suite à la proposition de fonds DeMFLIC)

Méthodologie, enseignement à distance et détachements

Méthodologie

Dans le cadre du processus d'intégration des nouvelles méthodologies des IBW (le Cadre de

viabilité de la dette – CVD – et les Stratégies de désendettement à moyen terme – SDMT) aux ateliers de formation régionaux et nationaux du PRC, les partenaires du PRC ont dialogué avec les IBW. Sur le CVD, les partenaires du PRC souhaiteraient mettre à la disposition des fonctionnaires des PPTE des supports pédagogiques qui soient plus complets et mieux adaptés à leurs besoins. L'examen des SDMT devrait commencer plus tard dans l'année, une fois que les outils des IBW seront stabilisés. En outre, le PRC a transmis sa méthodologie (particulièrement sur les plans de renforcement des capacités) à la Banque mondiale, de manière à démontrer la capacité des partenaires du PRC à élaborer des plans suite aux recommandations de la mission DeMPA.

Par ailleurs, le PRC a élargi l'analyse des nouveaux financements extérieurs menée lors de ses ateliers, afin d'examiner plus en profondeur les questions de financements publics, en vue du développement d'une politique en la matière. Parmi ces nouveaux supports de formation, figurent l'analyse des derniers résultats du suivi des indicateurs de la Déclaration de Paris. Le Guide des donateurs du PRC, qui offre des profils détaillant les politiques et procédures des donateurs, continue d'être étoffé de manière à couvrir un plus vaste éventail de donateurs bilatéraux et multilatéraux. À ce jour, 46 profils ont été préparés et seront prochainement placés à la rubrique Ressources techniques du site www.hipc-cbp.org.uk (en attendant, merci de contacter DRI pour obtenir un exemplaire).

Programme d'enseignement à distance

Les 36 étudiants admis au deuxième cycle de la Phase 4 ont entamé leurs études en mai 2008, le plus souvent au terme de missions destinées à identifier les coordinateurs nationaux et les étudiants, ainsi qu'à aider dans la préparation des données et des documents des pays. Les pays participants sont les suivants: Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Malawi, Nicaragua, Ouganda, RCA, Rwanda, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie. Du personnel venu du MEFMI et du Pôle-Dette y prend également part. Parmi les 36 personnes concernées, 16 étudient la stratégie de désendettement intérieur, 12 étudient la stratégie de nouveaux financements extérieurs, 7 étudient la restructuration de la dette extérieure et 1 étudie les questions liées aux données de la dette.

Détachements

Des membres du personnel de DRI, du MEFMI, du Pôle-Dette et du WAIFEM ont assisté à la formation DeMPA qui s'est tenue à Washington en avril.

Activités futures

Au cours des six prochains mois, le PRC PPTE mettra en œuvre les activités suivantes:

- 1 Réunions interrégionales:**
15e Réunion ministérielle à Washington, le 10 octobre
- 2 Ateliers régionaux:**
formation des formateurs et nouveaux financements (CEMLA); financements publics (DRI PALOP); nouveau cadre AVD et formation des formateurs (Pôle-Dette); formation des formateurs au CVD-PFR (MEFMI/WAIFEM)
- 3 Ateliers nationaux:**
Éthiopie; Guinée; Honduras; Liberia; Mozambique; Ouganda et Tanzanie
- 4 Séminaires de sensibilisation:**
Guinée; Liberia; Malawi; Mozambique; Ouganda; Tanzanie
- 5 Ateliers sous-nationaux:**
El Alto, Bolivie.
- 6 Missions institutionnelles/de suivi:**
Congo; Ghana; Kenya; Liberia; Mozambique; Rwanda; Sao Tomé
- 7 Gouvernance:**
20e Réunion du Comité exécutif du PRC PPTE en Tanzanie, en octobre
- 8 Détachements:**
personnel du MEFMI et du Pôle-Dette auprès du DRI
- 9 Programme d'enseignement à distance:**
stages résidentiels pour les pays francophones et lusophones du programme
- 10 Produits d'information:**
bulletins 36 et 37, 3 listes de diffusion sur les derniers développements en gestion de la dette et une publication sur les meilleures pratiques des Institutions de gestion de la dette

ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION POLITIQUE LIÉ AUX CPE



Le but du suivi et de l'analyse des CPE est de contribuer au développement national ainsi qu'à la réduction de la pauvreté, en améliorant la politique macroéconomique et la promotion des investissements. Pour cela, il est essentiel de disposer de rapports analytiques de grande qualité, de données, ainsi que de recommandations de politique pointues au niveau des pays. Au cours des phases 1 et 2 du PRC, les pays ont progressé fortement dans la compilation et l'analyse, mais ils n'ont que partiellement mis en œuvre les recommandations de politiques.

Cela est dû à trois facteurs principaux:

1. Les recommandations sur les CPE n'étaient pas toujours intégrées aux plus vastes initiatives nationales, régionales ou internationales en matière d'orientation (par ex. les traités d'investissement régionaux, l'initiative Doing Business);
2. Les dirigeants ont perçu l'exercice comme un processus de collecte de données et d'analyse, sans prendre vraiment conscience de leurs incidences en termes d'orientation – même si dès qu'ils découvrent la valeur et la qualité de l'analyse, ils s'intéressent aux recommandations de politique;
3. Les recommandations n'ont pas été clairement structurées en vue de leur mise en œuvre. Au cours de la phase 3, les pays participants mettent beaucoup plus l'accent sur l'élaboration de Plans d'action politique (PAP). Cet article énonce les étapes à suivre pour préparer un PAP.

Types de recommandations

Les rapports analytiques formulent des recommandations sur différents aspects:

- **Diffusion des données:** comment renforcer la qualité des données et les pratiques de diffusion, en accord avec les normes et codes internationaux et avec les besoins des organismes nationaux, et comment améliorer l'utilité des publications pour les investisseurs;
- **Stabilité macroéconomique:** mesures fiscales ou autres destinées à encourager certains types de financement (dette et fonds propres liés à l'IDE, dette et fonds propres de portefeuille, autres financements à court et long terme), ainsi qu'à encourager la stabilité de l'économie et les flux à plus long terme;
- **Flux récents et prévus:** les informations sur les flux récents et prévus aident les Banques centrales à prévoir l'évolution de la balance des paiements et à gérer les réserves de devises;

- **Diversification:** mesures visant à ce que les organismes de promotion des investissements et les ministères concernés diversifient les pays sources, les secteurs ou les régions d'investissement;
- **Perspectives d'investissement:** vaste éventail de mesures destinées à promouvoir les investissements intérieurs et extérieurs, notamment l'amélioration des systèmes financiers nationaux, les infrastructures, la santé, l'éducation et la formation, ainsi que les cadres juridiques et réglementaires et l'efficacité des institutions publiques;
- **Contribution des entreprises au développement:** manières dont les entreprises peuvent aider à développer des mesures pour la santé, l'éducation, la protection de l'environnement, etc. Ces mesures peuvent être relayées par les organismes de promotion des investissements, les institutions privées, les multinationales ou/et les ministères concernés.

Il importe également de vérifier la cohérence des différentes sections des rapports (par exemple, les résultats sur les perceptions des investisseurs sont-ils compatibles avec les données sur l'APE?).

Définition d'un Plan d'action politique

Un Plan d'action politique (PAP) vise à structurer les recommandations de politiques plus clairement, de manière à en assurer la mise en œuvre. Le tableau ci-après offre un exemple. Chaque recommandation de politique doit y figurer en indiquant le niveau de priorité – élevé, moyen ou faible (colonne 1), l'objectif d'orientation auquel elle est liée (colonne 2), l'institution ou les institutions chargée(s) de sa mise en œuvre (colonne 3), le processus d'approbation (colonne 4) et le calendrier (colonne 5). Étant donné la possibilité de blocages en cours d'approbation ou de mise en œuvre, il convient de surveiller constamment l'état d'exécution (colonne 6), de manière à revoir le calendrier si nécessaire.

Accords institutionnels

Les «Groupes de travail nationaux» interviennent tant à l'échelle technique que politique. Le personnel technique rédigeant le rapport

analytique est bien placé pour préparer le PAP, puis le soumettre à l'examen et l'approbation du niveau politique, en vue de sa mise en œuvre. Il peut s'avérer nécessaire de travailler avec un autre organisme (par ex. si le Ministère des finances ou le ministère concerné n'est pas membre du GTN), ou au sein d'un groupe établi pour mettre en œuvre une autre initiative.

Intégration avec d'autres initiatives

Le Plan doit tenir compte de toutes les initiatives nationales, régionales et internationales pertinentes et se coordonner avec les institutions qui les mettent en œuvre, afin d'en assurer la complémentarité. Par exemple, il peut s'avérer nécessaire de vérifier les recommandations destinées à promouvoir les investissements vers des régions ou secteurs particuliers auprès des chambres de commerce ou des ministères concernés; de modifier la méthodologie, les codes fiscaux ou d'investissement avec les organisations régionales; et de modifier la politique macroéconomique avec le FMI. Il est probable que ces initiatives comprennent les éléments suivants:

- Plans de promotion des investissements de l'API/ Ministère du commerce et de l'industrie;
- plans de développement sectoriel ou régional des institutions privées et des ministères concernés;
- termes de référence des initiatives présidentielles spéciales ou des forums d'investissement public-privé;
- documents de stratégie de réduction de la pauvreté/Plans nationaux pour le développement;
- documents de stratégie des organisations régionales;
- recommandations en matière de diffusion des données (SGDD du FMI, missions STA...);
- rapports Doing Business de la Banque mondiale;
- recommandations FRPC/ISPE du FMI.

Le PRC CPE collabore actuellement à la rédaction des PAP avec les pays participants, afin de maximiser l'impact des rapports sur l'orientation, ainsi que sur la croissance et la réduction de la pauvreté.

Recommandation (Niveau de priorité: É / M / F)	Objectif d'orientation	Principale(s) institution(s)	Approbation de la politique	Calendrier d'application	État d'exécution
1 Constatation: les investissements des pays voisins connaissent une croissance rapide. Recommandation: établir des accords bilatéraux avec ces pays (M)	Attirer davantage d'investissements et échanger des données sur les investissements extérieurs	Ministère du commerce et de l'industrie, Banque centrale, Organisme de promotion des investissements	6-12 mois (N. B.: approbation parlementaire non nécessaire)	12 mois jusqu'à la signature	Projet d'accord en cours d'examen par les organismes
2					
3					

GAMBIE: BOOM DE L'IDE EN IMMOBILIER

Cet article présente les principaux résultats du recensement récemment terminé pour 2003-04 (qui portait aussi sur les perceptions des investisseurs pour 2006). Le registre initial de 457 entreprises a été réduit à 214 au cours des travaux sur le terrain.

Capitaux privés étrangers

Le tableau révèle que l'IDE a constitué de loin la plus importante source de CPE au cours de la période, les stocks et transactions surpassant nettement les fonds de portefeuille, ainsi que la dette de sources indépendantes.

Capitaux privés étrangers (millions de USD)

INSTRUMENT	Stock	Transactions 2004		Stock
	Fin 2003	Crédit	Débit	Fin 2004
IDE	112,3	48,5	8,0	154,5
Fonds propres + bénéfiques réinvestis + réserves	89,5	41,2	0,1	131,6
Prêts à court terme	3,3	1,1	1,8	2,8
Prêts à long terme	19,5	6,3	6,1	20,1
Portefeuille	0,1	0,1	0	0,4
Fonds propres	0,1	0,1	0	0,4
Autres	3,4	4,0	0,4	7,3
Prêts à court terme	1,8	1,9	0,2	3,6
Prêts à long terme	1,6	2,1	0,1	3,6
Total	115,9	52,6	8,3	162,1

IDE

L'IDE était principalement constitué de fonds propres, de bénéfiques réinvestis et de réserves, qui ont augmenté de 38% en 2004 en raison d'apports importants. Cela pourrait s'avérer positif pour la viabilité, si les fonds propres sont moins fluctuants que la dette. Le stock de prêts d'IDE étant resté stable, la part de ce dernier dans les CPE a diminué. Ces prêts étaient principalement à long terme et dotés de modalités flexibles.

En 2004, 70% du stock d'IDE était concentré dans deux secteurs: le bâtiment et l'immobilier; tandis que 20% était destiné à la finance et à l'hôtellerie. L'immobilier s'est révélé le secteur le plus dynamique en 2004, représentant les deux tiers des transactions. Cela est dû à l'achat de résidences secondaires par des résidents dans les pays de l'OCDE, soit pour y passer la retraite, soit pour les louer. Le bâtiment (14%) et la finance (11%) ont également connu une croissance assez importante, du fait d'une forte rentabilité. En revanche, le tourisme – qui constitue un secteur clé de l'économie (deuxième employeur non agricole, soit un énorme potentiel de réduction de la pauvreté) – a stagné, ce qui révèle la nécessité d'un développement accru. Globalement, l'économie connaît une concentration grandissante. Il est frappant de constater que le commerce de gros et de détail, visiblement au cœur de l'économie gambienne, n'ait représenté qu'une très petite part de l'IDE, car la plupart des

fonds propres de ce secteur sont détenus par des investisseurs intérieurs.

L'IDE provenant de sources hors de l'OCDE est important – plus de 60% du stock en 2003 – bien que ce chiffre soit passé à 50% en 2004 en raison du boom de l'immobilier de l'OCDE.

Les investissements en Gambie se sont révélés très rentables, offrant un taux moyen de rémunération des fonds propres de 20%. Cela masque de fortes variations sectorielles. La finance (42%), l'immobilier (38%), ainsi que le commerce de gros et de détail (27%) ont enregistré les meilleures performances. Les transports, le stockage et les communications

ont enregistré des pertes, comme le tourisme, en partie en raison du coût de développement des nouveaux projets.

Portefeuille

Les fonds de portefeuille ont presque doublé, mais restent très minoritaires, en partie parce qu'il n'existe pas de marché de capitaux. Il se peut toutefois que les investissements des non-résidents en bons du Trésor (spécialement par le biais de fonds) ne soient pas pleinement contrôlés.

Dette

La dette de sources indépendantes s'est révélée réduite par rapport au stock de dette publique, mais importante en termes de service, ce qui montre qu'elle est beaucoup plus coûteuse. Elle a augmenté sensiblement, à part égale entre le long terme et le court terme. Elle reste toutefois bien inférieure à la dette d'entreprises affiliées, ce qui traduit les difficultés que rencontrent les entreprises pour obtenir des crédits à l'étranger.

Perceptions des investisseurs

De manière cohérente avec les résultats de rentabilité, la plupart des participants se sont déclarés prêts à élargir leurs investissements dans les 4 années à venir, à renforcer la formation et le développement du personnel, à recruter davantage de Gambiens, ainsi qu'à se diversifier vers d'autres régions du pays et vers un plus grand éventail de produits et services.

Les investisseurs étaient initialement motivés par la stabilité économique et politique intérieure, l'état de droit, la faible corruption, la stabilité politique régionale et les mesures d'encouragement fiscales. Actuellement, les facteurs qui favorisent le plus la hausse des investissements sont les télécommunications, les transports routiers, l'efficacité des services bancaires et la disponibilité de personnel formé. Les principaux facteurs négatifs sont la gouvernance politique, la lenteur des prises de décisions par les ministères clés et le coût élevé de l'électricité.

En termes de responsabilité des entreprises, relativement peu d'investisseurs possèdent des politiques d'emploi sensibles à l'égalité des sexes, ou bien des politiques de santé et d'assurance médicale. En outre, les investisseurs ignorent largement les codes de responsabilité internationaux ou les meilleures pratiques nationales.

Incidences sur l'orientation et mesures futures
Il est impératif d'augmenter davantage les CPE, afin de promouvoir l'emploi, la croissance et le transfert de technologies. Il convient que les politiques s'inscrivent dans des cadres existants, comme les DSRP et les initiatives spécifiquement sectorielles telles que le tourisme. Généralement toutefois, les politiques nécessaires pour attirer les investissements et accroître leur impact sur le développement exigeront les mesures suivantes:

- assurer une stabilité macroéconomique durable, par le biais de politiques monétaires et budgétaires prudentes;
- renforcer et approfondir le secteur financier, via le développement de sociétés de crédit-bail et de capital risque pour les PME;
- renforcer les institutions démocratiques, l'indépendance et l'efficacité judiciaires, ainsi que l'administration publique, afin de remédier à l'inefficacité et au coût élevé des services publics;
- continuer à perfectionner les infrastructures et installations, notamment en matière d'énergie, d'eau, de routes et de télécommunications;
- améliorer la prestation des services dans les administrations gouvernementales et municipales peu performantes (par ex. en établissant un Conseil visant à accélérer l'octroi de terres aux investisseurs);
- privilégier en permanence l'éducation et la formation, afin d'assurer une offre de main-d'œuvre compétente et professionnelle;
- promouvoir un équilibre des sexes plus équitable dans les pratiques d'embauche des entreprises;
- faciliter l'accès aux soins de santé et aux assurances pour les employés des entreprises et leurs familles;
- alerter un plus grand nombre d'entreprises des codes volontaires en RSE et collaborer avec elles, afin d'identifier des études de cas positives en termes de meilleures pratiques.

CONCENTRATION DES INVESTISSEMENTS NICARAGUAYENS EN ZONE FRANCHE

À la fin de 2007, le Groupe de travail interinstitutionnel (GTI) a achevé le premier cycle du PRC CPE. Cet article en présente les principaux résultats analytiques.

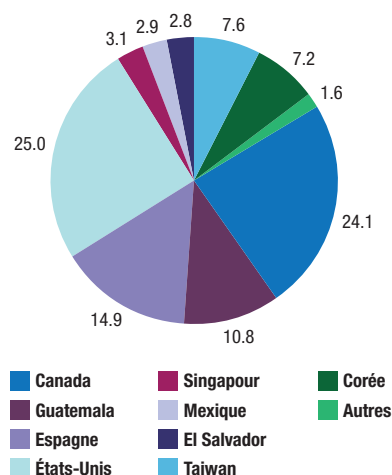
Le registre des investisseurs destiné à l'enquête a été élaboré à partir d'informations de plusieurs institutions du secteur public. Des 813 entreprises initialement ciblées, 284 ont répondu qu'elles n'avaient pas d'actif et passif extérieurs, ce qui a ramené la liste définitive à 529. Après deux cycles d'enquête, 349 entreprises ont fourni des informations, atteignant ainsi un taux de réponse de 66%. Il s'agit d'un taux très positif, étant donné les circonstances régnant lors du lancement de l'enquête – élections nationales et incertitude politique, doublées d'un recoupement avec la période de clôture des comptes annuels des entreprises. Certaines des plus grandes entreprises n'ayant néanmoins pas répondu à l'enquête, l'un des plus grands défis à relever au second cycle sera d'assurer leur participation.

Les résultats révèlent des flux d'investissements étrangers de 206,4 millions de USD en 2005, y compris les prêts intra-entreprises. De ce montant, 53,4 millions de USD provenaient de bénéfices réinvestis, ce qui signifie que seule une faible proportion des capitaux ou dividendes était versée aux investisseurs étrangers ou nationaux. Ce niveau élevé de réinvestissement peut traduire soit une certaine

confiance dans l'économie, soit des difficultés pour obtenir d'autres types de capitaux, comme la dette. L'enquête a également permis au Nicaragua d'identifier son stock d'APE.

La zone franche constituait la principale destination de l'IDE, à hauteur de 77,1 millions de USD (37%). Les autres secteurs attirant l'IDE étaient les suivants: mines (22%), énergie (15%), industrie (9%), commerce et services (8%). Les résultats indiquent que les secteurs les plus attractifs sont ceux qui offrent la plus forte rentabilité.

Graphique 1 – Investissement direct étranger par pays d'origine (en pourcentage)



Le graphique révèle que trois pays de l'OCDE (États-Unis, Canada et Espagne) représentaient 64% de l'IDE. Même si les investissements intrarégionaux étaient également importants (17%), cette forte concentration souligne la nécessité d'intensifier les efforts de promotion des investissements, spécialement au profit de sources hors de l'OCDE.

Le tableau ci-dessous révèle que le secteur privé nicaraguayen est fortement exposé aux financements à court terme, principalement sous forme de crédit fournisseur de sources indépendantes. Néanmoins, les financements à long terme (principalement d'entreprises liées) ont également augmenté de 20%. La dette du secteur privé mérite d'être suivie de beaucoup plus près.

Le formulaire sur les perceptions des investisseurs a obtenu un taux de réponse plus faible que celui sur l'APE (58% du groupe réduit), en partie parce qu'il a circulé séparément, et en partie du fait de réticences à évoquer les performances des pouvoirs publics. Les investisseurs ont toutefois exprimé des perceptions positives sur la plupart des facteurs, tandis que la vaste majorité d'entre eux prévoyaient d'élargir ou de maintenir leurs investissements dans le moyen terme.

Le Gouvernement nicaraguayen prépare actuellement une proposition visant le financement des donateurs et espère lancer un deuxième cycle de PRC CPE dans les prochains mois.

Dette extérieure du secteur privé nicaraguayen (millions de USD)

	Stock au 31 déc. 2004	Décaissé en 2005	Remboursé en 2005	Stock au 31 déc. 2005
Par échéance	1 801,9	3 678,7	3 590,4	1 890,3
Long terme	333,6	434,2	369,1	398,8
Court terme	1 468,3	3 244,5	3 221,3	1 491,5
Par instrument	1 801,9	3 678,7	3 590,4	1 890,3
Crédit fournisseur de sources indépendantes	1 365,7	3 089,6	3 103,6	1 351,7
Autres financements de sources indépendantes	304,4	135,8	101,6	338,5
Financements de sources liées	131,8	453,3	385,1	199,9

Source: Banque centrale du Nicaragua

ACTUALISATION DES ACTIVITÉS DU PRC CPE

Au cours du dernier trimestre, le PRC CPE a lancé le programme au Sénégal, au Mali, au Congo et au Gabon, tandis qu'il a démarré de nouveaux cycles au Burkina Faso, en Ouganda et en Zambie. Le programme a également établi et présenté la nouvelle méthodologie liée aux plans d'action politique, de même que finalisé et diffusé la Version 2.0 du logiciel générique du PRC, parallèlement à la première version complète du Manuel technique.

Progression des pays

Les pays ont progressé comme suit:

- La Bolivie (cycle 3) a rassemblé des données pour 2007.
- Le Botswana examine actuellement les modalités de l'aide avec le Secrétariat du Commonwealth, le MEFMI et DFI.
- Le Burkina Faso a lancé son deuxième cycle par un Atelier d'ouverture en juin.
- Le Congo a accueilli une Mission d'évaluation de la demande en juin.
- Le Gabon a reçu une Mission d'évaluation de la demande en juin.
- La Gambie a terminé son rapport analytique pour le cycle 2.
- Le Ghana (cycle 2) parachève actuellement les accords contractuels nécessaires pour réintégrer le PRC CPE.
- Le Mali a lancé son premier cycle par une Mission d'évaluation de la demande en avril, suivie d'un Atelier d'ouverture en mai.
- Le Nicaragua finalise actuellement son rapport analytique et sa proposition aux donateurs, en vue d'un deuxième cycle.
- Le Sénégal a tenu une Mission d'évaluation de la demande en mai, suivie d'un atelier d'ouverture, de sensibilisation et de formation en juin.
- La Tanzanie a finalisé ses données de cycle 3 et 4, ainsi que les rapports analytiques.
- L'Ouganda a clos le cycle 6 (2006) et lancé le cycle 7 (capture des données pour 2007), avec un atelier de diffusion des résultats suivi d'un atelier de formation en mai.

- La Zambie a terminé ses préparatifs techniques post-atelier et entamé son enquête auprès des entreprises en mai, en réunissant les données pour 2006 et 2007.

Méthodologie

- **Plans d'action politique:** pierre angulaire de la Phase 3, le PRC a revu la méthodologie et l'a présentée en Ouganda au T2. Elle est diffusée dans ce Bulletin (voir la page 12) et ajoutée au Manuel des groupes de travail nationaux, mis à la disposition des pays à la rubrique réservée aux membres du site Internet (www.fpc-cbp.org: identifiant et mot de passe nécessaires).

Logiciel

- **Logiciel générique du PRC CPE:** EIS a terminé la Version 2.0 du logiciel, ainsi que la mise à jour du Manuel de l'utilisateur et un Manuel technique complet destiné aux créateurs de logiciels. Le PRC a fait circuler les manuels pour les soumettre à l'observation d'utilisateurs clés avant de les placer sur le site Internet.
- **Système informatique du MEFMI sur les capitaux privés:** ce logiciel régional progresse régulièrement en matière de programmation et de codage. Ayant mené sa 3ème retraite d'experts au Malawi au cours du T2, le MEFMI organisera un atelier régional en vue d'examiner et d'effectuer des tests initiaux avec les utilisateurs en août, avant de lancer le système au T1 2009.

Produits d'information

- Le **Bulletin 34** est désormais disponible en ligne sur les pages publiques du site Internet (consultez le site www.fpc-cbp.org et le lien vers le Bulletin). Les articles liés aux CPE abordent les rapports sur la progression des pays, l'élargissement du PRC à la Zone franc, ainsi que



l'établissement de partenariats avec le secteur privé. Pour toute information sur l'abonnement, contactez dfi@dri.org.uk

- Le **Communiqué N° 18** a été diffusé en mai 2008 et placé sur le site Internet (consultez le site www.fpc-cbp.org et cliquez sur le lien «Communiqué du PRC CPE»). Consacré aux derniers développements du PRC, ce document répertorie également les initiatives de même type au niveau international, régional et national, ainsi que les nouveautés en matière de recherche, de codes et de normes. Pour vous abonner, contactez dfi@dri.org.uk
- Le **site Internet** continue d'être mis à jour toutes les 6 semaines, avec une rubrique «Nouveautés» qui récapitule les dernières avancées dans les pays et les questions techniques.

Programme de travail à venir

Au cours du prochain trimestre, le PRC réalisera les activités suivantes:

- Préparer la deuxième vague de travaux du PRC dans les nouveaux pays de la Zone franc, avec des lancements au Bénin, en Côte d'Ivoire, en Guinée-Équatoriale, au Niger, en RCA, au Tchad et au Togo.
- Organiser des séminaires de sensibilisation et des ateliers de formation au Cameroun, au Congo et au Gabon, des ateliers mixtes de diffusion des résultats et de formation en Gambie, au Malawi et en Tanzanie, ainsi que des missions de suivi en Bolivie, au Mali et au Sénégal.
- Relancer le programme au Ghana avec une Mission d'évaluation de la demande.
- Continuer de produire des produits d'information (bulletin, liste de diffusion, site Internet) dans les délais prévus.

QUESTIONS TECHNIQUES SUR L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE

Quels types d'assistance les donateurs et les créanciers Sud-Sud fournissent-ils?

Comme l'illustre le tableau 1 ci-après, environ 90% de l'assistance fournie par les donateurs et créanciers Sud-Sud prend la forme de prêts et de dons au titre de projets, ainsi que d'assistance technique.

Contrairement aux bailleurs de fonds du Nord, les donateurs Sud-Sud n'ont pas apporté de volumes importants sous forme d'appui budgétaire ou à la balance des paiements, bien que l'Inde ait fourni ce type d'aide au Bhoutan, au Népal et plus récemment à l'Afghanistan (dans ce dernier cas via le fonds fiduciaire multidonateurs fondé sur les performances). La République de Corée a signalé qu'elle

fournirait à l'avenir une proportion plus élevée de son aide par le biais d'approches basées sur les programmes. Les fonds multilatéraux arabes (dont le Fonds de l'OPEP) et les Gouvernements du Koweït, d'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis et du Venezuela ont fourni une aide à la balance des paiements pour financer les importations pétrolières. Les contributeurs arabes passent également pour avoir apporté un appui budgétaire important (environ 450 millions de USD) à la Cisjordanie et à la bande de Gaza en 2006. De nombreux contributeurs Sud-Sud, notamment la Chine, l'Inde, la République de Corée, l'Afrique du Sud et les créanciers multilatéraux, ont fourni des volumes non négligeables d'allègement de la dette.

De nombreux donateurs Sud-Sud plus modestes (par exemple l'Argentine, le Chili, l'Égypte, Singapour et la Tunisie) ont privilégié presque entièrement la coopération technique. La Chine et l'Inde ont une vaste expérience de l'apport de coopération technique, souvent dans le cadre de projets – l'Inde a offert plus de 3 milliards de USD d'assistance technique à 156 pays en développement. En outre, la République de Corée, la Thaïlande et la Turquie possèdent déjà d'importants programmes de coopération technique. Cette dernière reste cependant un élément relativement réduit de l'assistance fournie par les institutions multilatérales Sud-Sud.

Institutions bilatérales	
Afrique	
Afrique du Sud	Actuellement, l'aide sud-africaine passe presque entièrement par des canaux multilatéraux (dont le NEPAD, l'African Renaissance Fund, etc). Offre aussi un peu d'allègement de la dette.
Asie	
Chine	Aide majoritairement sous forme de projets, en nature, de coopération technique et d'allègement de la dette.
Corée, République de	Les dons de coopération technique représentent 31%, les dons aux projets/programmes 22%, les autres dons 16%, et les prêts des institutions bilatérales 31%. Concède un allègement de la dette complet aux PPTe.
Inde	Aide fondamentalement axée sur les projets (notamment la coopération technique), à l'exception du Bhoutan et du Népal, et récemment de l'Afghanistan (AP). Offre aussi un peu d'allègement de la dette.
Malaisie	Concède son aide majoritairement sous forme de coopération technique, ce qui implique un peu d'assistance aux projets.
Thaïlande	80% sous forme de prêts aux projets, le reste sous forme de coopération technique.
Moyen-Orient et Afrique du Nord	
Arabie saoudite	Le Fonds saoudien offre majoritairement une aide aux projets (mais pas de coopération technique), l'aide aux programmes représentant historiquement 4% de l'aide totale. L'aide bilatérale directe englobe un peu d'appui budgétaire et d'allègement de la dette.
Émirats arabes unis	Le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement offre de l'aide sous forme de projets et de coopération technique, ainsi qu'un peu d'allègement de la dette en 2006. L'aide bilatérale directe comprend aussi un peu d'appui budgétaire.
Koweït	Le FKDEA propose principalement une coopération technique et sous forme de projets, tandis que le Gouvernement koweïtien assure un appui budgétaire et à la BP. Offre aussi un peu d'allègement de la dette.
Turquie	De plus en plus d'aide aux projets et aux programmes (30%), mais encore une vaste part de coopération technique (26%). L'aide aux réfugiés dans les pays donateurs est aussi assez élevée.
Amérique Latine e Caraïbas	
Argentine	Principalement coopération technique, mais évolue vers davantage d'engagement institutionnel à long terme (par ex. à Haïti). Reste néanmoins axé sur les projets. Offre aussi un peu d'allègement de la dette.
Brésil	L'aide brésilienne consiste principalement en coopération technique. Offre également un peu d'allègement de la dette et d'assistance alimentaire/d'urgence.
Chili	L'AGCI concède son aide entièrement par le biais de coopération technique et de bourses.
Venezuela	Les accords d'aide pétrolière du Venezuela sont essentiellement sous forme d'appui à la BP. Le Venezuela apporte également de l'assistance humanitaire et de l'aide au titre de projets à travers la BANDES.
Institutions multilatérales de développement (non membres de l'OCDE)	
BADEA	96% de l'aide au titre de projets et de programmes (prêts), le reste sous forme de coopération technique (dons).
Banque islamique de développement	Ces récentes années, les approbations nettes ont concerné des financements du commerce extérieur à environ 50% et des projets à environ 50%, la coopération technique représentant moins de 1%.
Fonds de l'OPEP pour le dév. int.	Majoritairement assistance au titre de projets et de programmes (77%) et allègement de dette (13%).
Autres	
Taiwan – Province de Chine	L'aide bilatérale est presque entièrement destinée aux projets et à la coopération technique. Concède également un peu d'appui budgétaire.

Source : PRC PPTe

Debt Relief International / Development Finance International

4th Floor Lector Court, 151-153 Farringdon Road, London EC1R 3AF, Royaume-Uni

t: +44 (0)20 – 7278 0022 f: +44 (0)20 – 7278 8622 e: mail@dri.org.uk <http://www.hipc-cbp.org> <http://www.fpc-cbp.org>